L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 AVRIL 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Bureau-Propriétaires
D. F. WEISSE. E. DUTOUR.
C. NOUVEIGNER. S. HAMBY.
87 RS, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 15 AVRIL.

Position de M. Soulé.

L'arrivé de M. Soulé à Madrid, dans les circonstances présentes, est de la part de la nouvelle administration un acte fort significatif. Nous avons entendu dire que M. Soulé était depuis longtemps nommé de cette mission. S'il en est ainsi le discours qu'il a prononcé au Sénat sur la question de Cuba doit être considéré comme l'expression des vues du gouvernement. Mais que l'ex-sénateur de la Louisiane ait été envoyé en Espagne, le fait seul d'avoir été désigné après ce discours, prouve que M. Pierce en approuve l'esprit et les conclusions.

M. Soulé va donc à Madrid avec des opinions bien arrêtées à l'endroit de Cuba et un programme qu'il essaiera naturellement de réaliser. Ces opinions exprimées publiquement au Sénat des Etats-Unis, en présence même du Lambassadeur espagnol, ne sont pas un secret pour le cabinet de Madrid. M. Soulé a dit que Cuba *devait* appartenir au jour aux Etats-Unis. Quand et comment? voilà ce que le sénateur de la Louisiane s'est gardé de nous apprendre. Mais il a employé vis à vis de l'Espagne un langage assez réservé pour que celle-ci y voie une menace déguisée. Ce n'est pas que M. Soulé, malgré l'exaltation de ses opinions politiques, soit ce que l'on est maintenant convenu d'appeler *filibustier*; au contraire, dans le discours auquel nous faisons allusion, il a protesté de son respect pour les droits de l'Espagne, mais on sent percer, sous la réserve diplomatique de l'orateur, comme la pointe acérée d'une épée; et on se dit instinctivement que si ce dernier excepté le pouvoir suprême, il pousserait assez loin la susceptibilité pour qu'un différend insignifiant en apparence, prît bien vite les proportions d'une grosse querelle. Or, les grosses querelles, on le sait, amènent ordinairement des hostilités dont il est impossible de prévoir le résultat. Quelques soldats américains bivouaquant sur les bords du Rio Grande ne nous ont ils pas vu le la guerre et plus tard la possession du Nouveau-Mexique et de la Californie? Il faut seulement savoir s'y prendre et ne pas trop brusquer les choses. M. Polk était pas moins dans cet art de diriger les événements et de venir au nide à la destinée.

Quel accueil fera t-on à M. Soulé à Madrid? Quelques journaux laissent percer une crainte étrange. Le gouvernement espagnol refusera, disent-ils, de reconnaître l'ex-sénateur de la Louisiane comme le ministre des Etats-Unis. Ils se trompent évidemment. M. Soulé, dans son discours sur les affaires de Cuba, s'est tenu, malgré la véhémence de quelques-unes de ses formes oratoires, dans les bornes d'une prudente réserve, et comme il n'est gardé de conclure directement, le gouvernement espagnol ne peut rien lui reprocher. Il a exprimé une opinion personnelle, voilà tout, et en diplomatie les opinions sont libres; il n'y a que les actes qui ne le sont pas.

Qu'on dise que le cabinet de Madrid recevra le nouvel ambassadeur avec une certaine défiance, rien de plus naturel. M. Soulé, bien que ministre plénipotentiaire, est cependant chargé secrètement d'une mission spéciale. Il va à Madrid avec l'intention bien arrêtée de faire tous efforts pour négocier la cession de Cuba, et s'il attache son nom à ce grand acte, en supposant toute la valeur politique qu'il aime à accorder, ainsi que le brillant avenir qui lui serait réservé dans le magnifique pays qu'il aurait réussi à incorporer aux Etats-Unis. La cession est donc au fond de l'envoi de M. Soulé à Cuba, et il est probable que sans ce motif, notre ex-sénateur n'eût point consenti à aller à Madrid. Amoureux de la lutte, il veut engager avec le cabinet espagnol ce grand combat diplomatique où a déjà succombé l'ambassadeur de M. Polk. C'est un souvenir à effacer, ce sont des lauriers à cueillir. Habile, éloquent, persuasif, logicien implacable, ferme, rusé, prudent et néanmoins audacieux quand la témérité seule peut amener une cause à moitié perdue, il ne saurait certes inférieur à aucun des ambassadeurs qui l'ont précédé. Quand il aura démontré par l'histoire du passé et celle du présent que le voisinage des Etats-Unis est un danger perpétuel pour Cuba, quand il aura également prouvé que cette île doit être une source constante de graves ennuis pour l'Espagne et l'Union, quand il aura prouvé à la première de ces puissances que le temps nécessité d'une négociation sans cesse renouvelée qui il aura signalé tous les dangers de la situation et énuméré les mille circonstances qui rendent possible et même probable, dans un avenir prochain peut être, une insurrection à Cuba, quand il aura convaincu le gouvernement espagnol que cette insurrection serait le signal de la complète émancipation de l'île, prête à se convertir que les Cubains ne manqueront pas de trouver dans les Américains, le cabinet espagnol se montrera-t-il plus disposé que par le passé à prêter l'oreille aux ouvertures du gouvernement américain? Nous l'ignorons.

Cependant il suffirait d'un seul ministre composant que les colonies européennes en Amérique sont devenues presque impossibles, d'un seul ministre qui aurait la force de placer l'intérêt du pays au-dessus de l'amour-propre national, pour opérer une diversion en faveur des projets de M. Pierce et donner peut être gain de cause à M. Soulé. Ce ministre le trouvera-t-on? Encore une question à laquelle il serait difficile de répondre. Si les dix millions de fonds secrets votés par le Congrès, étaient vous pourrions peut être hasarder timidement des conjectures, car l'argent joue un grand rôle dans les affaires de ce monde, mais comme le président n'a point un trésor à sa disposition il faudra bien que son ambassadeur se compte que sur sa propre habileté.

Quoiqu'il en soit, si la mission de M. Soulé est ardue, il est au moins à la hauteur de la tâche difficile qui lui a été confiée.

Interviendra-t-il si le nouvel ambassadeur échoue dans sa tentative? Nous croyons qu'en tout l'Espagne complètement éclairée sur l'impossibilité de conserver et surtout de nous le faire, en désespoir de nous, à proclamer l'émancipation des esclaves. Elle gagnera à cela un double avantage. Elle s'assurera d'abord les bénéfices que la France et l'Angleterre lui ont sans doute promis en retour de l'affranchissement, et en second lieu elle rendra l'annexion de l'île aux Etats-Unis à peu près impossible. Nous nous occuperons dans un prochain article de cette seconde phase de la question.

JUGE ASSOCIÉ DE LA COUR SUPRÊME—Voici le résultat de l'élection pour la place de juge associé de la Cour Suprême dans le deuxième district:

PAROISSES.	ODDIE.	TAYLOR.
Orleans,	489	968
St Jean Baptiste,	51	45
St Jacques,	87	13
Iberville,	86	99
Ouest Baton Rouge,	99	19
Assomption,	152	93
Lafourche,	71	9
Terrebonne,	72	91
St Charles,	19	3
Ascension,	39	45
Total,	1106	1277

* Non officiel. Jefferson est encore douteux.

LES RUES.—Nous avons rarement vu les rues de la Nile Orléans dans une aussi déplorable condition. La mairie lui-même a signalé, dans son dernier message aux Conseils, l'impardonnable négligence des parties auxquelles a été adjugé le nettoiement des rues. Nous espérons que les aldermen et assistants-aldermen prendront à cet égard une mesure décisive et mettront fin à cette énergie sans bagatelle. Il n'y a point d'administration possible. Il serait difficile d'indiquer les rues où sont accumulées le plus d'immondices, car toutes se font remarquer par leur extrême malpropreté. Le pavé est jonché de débris que l'on ne songe pas à emporter et qui finissent par compromettre la salubrité publique. Le plupart des ruisseaux pleins de fumier ou d'eau croupissante bloquent à la fois la rue et l'égout. N'est ce pas le cas de mettre en usage à cet égard de chaque rue que les Chartre rappelant les commissaires des rues nommés et les personne chargée de l'entretien des rues en sentiment de leur devoir. Nous regrettons l'abolition de l'ancien ordre dans chaque ; nombre les commissaires exerçaient dans leurs districts une surveillance aussi bien plus active, et la crainte d'attirer l'attention du mécontentement des citoyens et du Conseil leur inspirait un zèle dont le public n'avait qu'à se louer. Les officiers qui les ont remplacés semblent fort peu comprendre leurs devoirs.

JOHN J. CRITTENDEN—Quelques-uns des citoyens les plus éminents de notre ville ont reçu, mardi dernier, à l'honorable JOHN J. CRITTENDEN, qui se trouve en ce moment dans notre ville, une lettre flattante dans laquelle la ville d'Orléans lui présentait par avance le sceptre du grand tribunal. M. Crittenden a répondu que la brièveté de son séjour à la Nouvelle-Orléans ne lui permettait pas d'accepter ; mais son nom venant à être offert, nous ne doutons point que le public ne le nomme. Il est important de notre ville et de son barreau de ne pas se laisser prévoir à jamais deux ex-Sénateurs.—La correspondance dont nous parlons a été publiée hier deux grandes pages dans le journal.

LA MALLE.—La malle ne nous a transmis hier que des dépêches de Charleston et des Bahamas ; elle est en date de notre ville. Nos feuilles d'aujourd'hui ne nous sont donc point parvenues publiées régulièrement. Le retard est à la malle et non à la poste plus régulière.

Le gouverneur de deux femmes à Cincinnati, a été jugé et déclaré coupable de bigamie en premier degré. Le misérable a cherché pendant tout le procès à séduire son jurys. Un comme l'auteur du crime.

Conseil des Aldermen.

Le Conseil des Aldermen s'est réuni hier soir, conformément à l'ajournement. L'aldermen Lagendahl remplit le fauteuil ; neuf membres sont présents.

Lettre de R. S. Hom, réclamant $110 comme dommages pour des blessures que son cheval s'est faites en tombant sur un trou d'un des ponts de fer. Déposée sur le bureau sujette à l'appel.

M. Cornwell présente une résolution déchirant que dorénavant les procès-verbaux des deux Conseils, ainsi que toutes les annonces ne seront publiées qu'en anglais.

M. Gignel s'oppose à la résolution.

M. Converse retire la motion.

Résolution finale le prix à accorder au journal officiel.

M. Converse fait la motion de le fixer à 14 cents par *verre*.

M. Gignel fait la motion de le fixer à 13 cents.

M. Adams est d'avis de ne rien ajouter au Sénat.

Le prix est fixé à 14c.

Résolution de M. Converse conservant les bibliothèques des écoles publiques les anciennes collections aux bureaux des recorders. Adopté.

M. Converse présente une résolution abrogeant l'ordonnance fixant une taxe sur les propriétés foncières et les ancieres. (Cette ordonnance avait été adoptée par le Conseil des Assistants-Aldermen.) La motion se suspendre les réglements et de prendre la dite résolution en considération, est rejetée.

M. Gignel offre une résolution autorisant le président à nommer les comités.—Adopté.

Le président nomme alors les [illegible] comme suit :

Finances :—Braud, Gaspard, Sewell.

Rues et déchargeoirs :—Sinnott, Labatut, Irwin, Barthe.

Réclamations :—Lagendahl, Labatut, Sewell.

Police :—Harris, Sinnott, Gignel, Burke.

Incendies :—Adams, Caldwell, Sinnott, Gignel, Schibbrell :—Labatut, Burke, Sewell.

Prisons et Cours :—Caldwell, Sewell, Gignel.

Judiciaire :—Lagendahl, Gaspard, Harris, Burke.

Maison de Refuge :—Lagendahl, Adams, Burke.

Education :—Converse, Irwin, Sinnott, Burke.

M. Converse demande à ne pas faire partie du comité de finances. Il fait la motion que M. Sewell soit nommé à sa place.

Plusieurs membres s'y opposent.

M. Converse dit qu'il ne désirait nullement se soustraire à un travail quelconque, mais n'ayant remplit l'année dernière, les devoirs de la place, il préfère que l'administration des finances soit confiée à de nouvelles mains. D'ailleurs, son successeur trouvera le besogne facile.

M. Sewell est nommé pour le remplacer pro tem.

Le Conseil fait annoncer au Conseil des Assistans Aldermen qu'il est à se joindre à lui pour procéder à l'élection des officiers.

Résolution pour procéder à l'élection d'un sergent d'armes. Rejetée.

Le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ASSISTANS-ALDERMEN.

Le Conseil s'est réuni hier conformément à l'ajournement.—Dix-huit membres répondent à l'appel.

La nomination des officiers du Conseil.

Le trésorier soumet son rapport annuel.

Rapport des amendes collectées aux bureaux des différens recorders.—Référé au comité de finances.

Résolution du Conseil des Aldermen fixant le taux des publications à 14 cents, est, sur motion de M. Davis, fixé à 12 1/2 cents.

Une motion est faite de procéder à l'élection des officiers. Plusieurs membres prononcent des discours qui n'offrent aucun intérêt. L'élection est renvoyée à la prochaine réunion, par un vote de 13 contre 6.

Un membre, dont personne n'a pu nous donner le nom, s'amuse à demander l'appel nominal sur une résolution ordonnant le paiement de $7 56, montant des dépenses encourues par le Conseil des Aldermen.

Le Conseil des Aldermen transmet un message dans lequel il annonce au Conseil qu'il a adopté la résolution fixant le taux des publications à 12 1/2 cts.

FRANCE CONSEILLE.—Les deux Conseils se réuniront pour procéder à l'élection des officiers. Présents : neuf membres du Conseil des Aldermen et 24 membres du Conseil des Assistants-Aldermen.

Le Conseil procède à l'élection d'un sergent d'armes. M. D. C. Labatut est élu.

Pour imprimeur, M. Adams nomme Dennis Corcoran et M. Watkins nommé Pre Hayes.

Le Daily reçoit 24 voix contre *True Delta* 7.

M. Wm Monaghan est élu notaire.

P. Malache est élu gardien du Cours.

Le Dr. J. P. Thurgeau est élu médecin du Premier et quatrième District.

Le Dr. Sabatier est élu médecin du Deuxième et Troisième District.

Philip Hoey est élu gardien du cimetière du Quatrième District.

J. B. Penn est élu gardien de la Poudrière.

C. O'Sullivan est élu recorder pour le du Premier District, R. J. Brown, du Deuxième, B. Bourgeard du Troisième et Jas. Barrow du Quatrième District.

Le Conseil Commun s'ajourne.

CINCINNATI—Les élections municipales de Cincinnati viennent d'avoir lieu. Le parti des ordres gratuites a triomphé dans tous les wards. M. D. T. Snelbacker a été élu maire par 1200 voix de majorité.

MEXIQUE.

Nous avons reçu hier des journaux de Vera Cruz jusqu'au 1er courant et de Mexico jusqu'au 27 mars.

Le traité entre les Etats-Unis et le Mexique garantissant la neutralité de l'isthme de Tehuantepec a été ratifié le 24 du mois dernier par le président intérimaire Lombardini. Don Augustin C. de Starbide est arrivé à la Nouvelle-Orléans à bord de la goélette Bonita ; il est porteur d'une copie du traité qu'il doit livrer au gouvernement américain.

Santa Anna est arrivé à Vera Cruz le 1er de ce mois à bord d'un steamer anglais. Il a été reçu au bruit du canon et de la musique militaire, et le soir l'ex-dictateur a dû assister à un grand bal que donnait la ville. Il restera quelques jours à Vera Cruz, puis se rendra sur son magnifique bien de campagne situé près de Jalapa. Le président par intérim Lombardini l'attend à Mexico pour lui remettre les rênes du pouvoir. Santa Anna aura pour faire son entrée dans la capitale une escorte de mille hommes.

Le 4 de ce mois la garnison de Tampico a donné un grand bal pour célébrer l'arrivée de Santa Anna.

La goélette espagnole Mercedes et deux autres navires, dont un français, ont été jetés à la côte près de Tampico.

Nous trouvons difficilement noissonner dans les journaux mexicains. Le plus grand calme règne dans la république et il n'est plus question de pronunciamiéntos. La décision prise au sujet de Santa Anna paraît avoir maintenant opéré un rapprochement entre les divers partis et apaisé les inquiétudes politiques. La meilleure preuve du découragement universel est cet abandon du pouvoir entre les mains d'un homme qui si souvent répudié la nation. Santa-Anna possède sans doute de précieuses qualités au milieu de beaucoup de vices, mais il ne sait gouverner que despotiquement. Tous les moyens lui sont bons pour arriver à ses fins, et l'injustice, le dol, la violence sont des armes qu'il a souvent employées pour châtier ses ennemis.

Le bruit que des représentans mexicains se sont laissé corrompre continue à préoccuper l'opinion.

Le gouverneur de Durango a offert une récompense de deux cents piastres par tête d'Indien.

Señor Pavon, gouverneur de Guanajuato, a levé une contribution de cinq cent mille piastres sur six ou sept riches citoyens de l'Etat, en les menaçant de l'exil s'ils ne s'exécutaient pas de bonne grâce.

Les grande chemins sont infestés de voleurs qui rançonnent impunément les voyageurs.

Les journaux de Vera-Cruz publient l'Adresse à Santa Anna qu'ont envoyée à celui-ci les habitans de Turbaco, ville où résidait l'ex-dictateur pendant son exil, ainsi que ceux de Carthagène, située à une petite distance de la première.

On se plaint beaucoup dans l'Etat d'Oajaca de la conduite arbitraire du gouverneur et de son mépris de la Constitution et des lois qu'il viole ouvertement. Il a déjà banni un grand nombre de citoyens dont il avait préalablement confisqué les biens.

Des levées d'hommes ont lieu dans le Yucatan, mais la plupart désertent au moment d'endosser l'uniforme.

HAVANE.—Le steamer *Isabel* a apporté à Charleston des avis récents de la Havane. Plusieurs individus, condamnés à la peine de mort pour crimes politiques, ont reçu leur pardon à l'endroit même où ils devaient être exécutés.

THÉATRE D'ORLÉANS—Demain, samedi, le *Prophète*, avec les principaux pensionnaires de M. Davis.

Dimanche, *Lazare le pâtre*, drame en cinq actes de Bouchardy, et *Le pavé de la mutilée*, vaudeville en un acte, au bénéfice de M. Mathieu. Le doyen de nos acteurs de vaudeville aura, comme les autres bénéficiaires, en bonne part des encouragemens que le public a prodigués cette année aux artistes du Théâtre d'Orléans. Si quelqu'un mérite les sympathies des habitues c'est M. Mathieu : espérons qu'elles ne lui feront pas défaut.

DERNIER CONCERT DE GOTTSCHALK—Toutes les personnes qui voulaient assister mardi dernier au concert de Gottschalk n'ayant pu trouver place dans la salle Odd Fellows, un quatrième et dernier concert aura lieu lundi prochain. Le plan de la salle sera exposé ce matin à neuf heures, au magasin de musique de M. Hewitz, No 20, rue de Camp, pour le choix des siges et la vente des billets. Gottschalk partira mardi en nouvelle prochain pour Mobile qu'il est attendu.

LA BRAVEL.—Cette excellente compagnie fait la fortune du théâtre St-Charles. Ce soir la pantomime comique intitulée *Les pilules enchantées* et la pantomime de Robert Macaire.

LE PROFESSEUR JACOB—Les séances de professeur Jacob continuent toujours nombreuses. Quelques prestidigitateurs font des nouvelles, mais ce n'est en vérité qu'un amusement. Le professeur Jacob ne nous sent dans point parvenus publiées régulièrement. Le journal et la malle ne se sont en pas plus régulières.

Le gouverneur de deux femmes à Cincinnati, a été jugé et déclaré coupable de bigamie en premier degré. Le misérable a cherché pendant tout le procès à séduire son jurys. Un comme l'auteur du crime.

THEATRE D'ORLEANS.

DAVID, *opéra d'Ernest Gérard.*

Le bénéfice de M. Dabrinay, qui a eu lieu hier soir au Théâtre d'Orléans, nous a valu à deux nouveautés musicales : GALATÉE, opéra de MASSÉ ; et DAVID, opéra de jeune ERNEST GUIRAUD.

L'heure avancée de la soirée à laquelle le spectacle s'est terminé, nous oblige à passer sous silence la première de ces ouvrages alla d'offrir, avec la modeste fin qui possédées cependant, nos sincères félicitations à notre compatriote auteur du deuxième.

Quoique bien jeune encore, M. Guiraud vient de conquérir à son début, une place honorable dans l'art Lorlaisanis, et nous avons la certitude qu'il en deviendra un jour une de ses gloires. Le triomphe décerné hier soir à ce artiste lui en fait un devoir ; tout porte à croire qu'il l'acquittera noblement.

Le public de la Nouvelle Orléans s'est montré, à la représentation qui nous occupe, ce qu'il est d'ordinaire lorsque le sujet parle à ses instincts généreux, à son âme passionnée. Il a accueilli avec enthousiasme l'œuvre de M. Guiraud et a redemandé à grands cris l'auteur qui pour la première fois de sa vie, est venu se courber sous les bravos et sous les fleurs.

Nous n'entrerons pas, à propos de ce remarquable essai musical, dans une critique approfondie ; disons toutefois que nous y avons observé un sentiment mélodique bien développé, et une connaissance peu commune de la spécialité et de l'instrumentation. L'ouverture, qui est bien traitée d'un bout à l'autre, renferme des dessins très heureux. La partie vocale de l'ouvrage est écrite avec un soin judicieux ; il en est de même de la partie d'orchestre. M. Guiraud développe généralement bien son sujet—peut-être même un peu trop—c'est le défaut de cette bonne qualité que nous reprocherions au chœur d'introduction de David. — En revanche le final est chaud, conciz et largement taillé.

Disons en terminant que le chemin qui s'ouvre devant M. Guiraud est bien tracé, qu'il y marche d'un pas hardi. Il y a dans ce jeune homme l'étoffe d'un artiste—son premier ouvrage l'indique, le second doit le prouver.

MÉDAILLE A GOTTSCHALK.—Un journal de cette ville suggérait hier l'idée d'offrir une médaille à Gottschalk, afin que le grand artiste puisse emporter de sa ville natale un témoignage de l'admiration qu'y a excitée son magnifique talent. Nous nous joignons à ce vœu de notre confrère et nous espérons le voir se réaliser. Tous les artistes célèbres de l'Europe reçoivent de semblables marques d'estime et de haute considération, et Gottschalk en est éminemment digne. C'est à la Nile-Orléans qu'il convient de lui offrir ce témoignage flatteur de ses sympathies. On a fait observer avec raison que nous avions déjà offert une médaille à Vieux-Temps. Gottschalk, aussi grand par le talent et l'inspiration que l'illustre violoniste, mérite aussi cet honneur. Nous croyons devoir engager les amis de Gottschalk à se réunir et à nommer un comité chargé de recueillir les souscription et de faire la médaille.

RÉVOLTE D'ABEILLES.—Nous lisons dans le *Courrier des Opérations du 9 courant* :

Un accident qui aurait pu avoir des suites très fâcheuses a eu lieu à l'ouest des propriétés de la succession Choze, mardi dernier. Deux une cour de deux arpens de long sur une de largeur, où plus de cent chevaux était attachés, se trouvaient quelques ruches d'abeilles, un des chevaux renversa deux des ruches et sonda des milliers d'abeilles voltigeantes qui se mirent piquaient les malheureux chevaux. Plusieurs ont été dangereusement blessés. Beaucoup de personnes entamées été horriblement défigurées.

Chronique Locale.

PREMIÈRE COUR DE DURRACY—Edmond Quin fait a donné hier et trouve coupable de larcin—Silas Martin, le 1. inquisité de la même accusation : J. Durrelle, acquitté de l'accusation d'assaut et voleur ; sous que Pierre Bergue.

L'assaut de district a déclaré qu'il n'avait pas lieu à prononcer James Allison, Thomas Foster et Frédéric Hurley, accusés de larcin ; James Smith, mis sous même accusation ; et J. McCarty, d'assaut et batterie.

ARRESTÉS—J. McDermott a été condamné à une amende de $25 pour ivresse, James Foster et Thomas Hurley ont été condamnés à une amende de $25 pour ivresse et troubles de la paix publique.

ARRESTATION—Le lieutenant Boulton a arrêté hier, dans la rue Villeré, entre le Canal Vieux-Marché et la rue St-Pierre, deux individus nommés C. Bourras et Philipe Monin, qui sont entrés, il y a quelques jours, chez Louis Vigeat, rue St-Philippe, et lui ont volé une quantité de liquor.

TENTATIVE DE MEURTRE—Patrick et Bridget Spellman ont comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir, dimanche dernier, tiré une bouteille de bière sur la personne de Mary Ann Spellman, l'un des enfants de leur ménage.

Il ressortait des témoignages que le mari et la femme étaient en état d'ivresse lorsque le fait a été commis. Le recorder a renvoyé le prévenu devant le grand jury, sous une caution de $500 et a condamné les parties à payer les frais.

ACCUSATION DE PARJURE—E. S. Robinson a été arrêté hier et conduit devant le recorder Winter, à la requête de G. W. Nutter, qui l'accuse de parjure, jurés dans une affaire qui se plaide à la Quatrième Cour du District. L'examen de l'affaire aura lieu jeudi prochain.

AFFAIRES HORS DE COUR—Le recorder Winter a mis hier un grand nombre d'affaires hors de cour.—Les plaignants étaient pour la plupart des nègres.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE—Demuel Eliza Dorsan est comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir, samedi dernier, volé B. Tyl H. B. Barker, dans la rue St Joseph. L'adresse sera appelée demain prochain.

ASSAUT EN PLEINE MER—Marc Revello, capitaine de la barque ancre nom Pedro, a été jugé hier devant le recorder Gibson, un affidavit dans lequel il déclare que, dans le voyage de Gênes à la Nouvelle-Orléans, il a été assaut par le capitaine de la barque Michel, qui a voulu lui porter un coup d'épée, mais en a été empêché par les autres passagers. L'interrogatoire a pas encore eu lieu.

ENQUÊTE—Le coroner a tenu hier une enquête à bord de la barque Autorz, sur le corps d'une femme noire appartenant à M. Bernard Bernard, et agée de 30 ans. Le jury a déclaré qu'elle s'est empoisonnée avec du laudanum.

ASSAUT PAR L'INTENTION DE TUER — Edward Hearn a été arrêté hier dans le 1e district, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait dans l'intention de commettre un meurtre. L'affaire n'a pas encore été appelée.

VAGABONDS—Auguste Walter, arrêté comme vagabond dans le 2e district, a été envoyé pour un mois à la maison de travail.

L'esclave Mary y a été envoyée pour quinze jours, Albert Pierre, dont la justice voulait avoir à répondre, a été envoyé pour un mois à la maison de travail.

Grande vente consécutive à la Bourse St Louis. 1,200 Terrains très élevés au faubourg Tremé.

☞ On a nous prie d'appeler l'attention du public sur la vente publique de beaux terrains très élevés, situés sur les rues Espinade, Hôpital, Quartier, Broad, Ursulines, &c. La vente aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse St Louis, par N. Vignie, encanteur. Les conditions en sont très libérales et les termes très longs. Les omnibus passent à une lieue de la petite distance des terrains et en font des résidences très agréables.

FEUILLETON.

ISAAC LAQUEDEM,

Par Alexandre Dumas.

CHAPITRE X.

Le Voyage. (Suite.)

Un autre quart d'heure ne s'était pas écoulé, qu'un nouveau bruit, toujours travorsant les airs, s'éveilla dans les cieux ; c'était un cri, mais ce ne les deux premiers, mais accompagné de cris qui n'avaient rien de terrestre. Il venait du nord et sinait au midi, complétant le triangle mystérieux déjà ébauché par les oiseaux de lac Stymphale et par les Harpyes.

—Ceux sont ces nouveaux monstres à corps de femme, à ailes de vautour et à queue de serpent, précédés d'une lueur sanglante, demanda Isaac, et par quel prodige l'un d'entre eux tient-il à la main sa tête fraîchement coupée et toute dégoutante de sang ?

—Ne reconnais-tu pas les trois filles de Phorcys et de Cétès, les hideuses Gorgones ? répondit Apollonius. Elles n'ont à elles toutes qu'un œil, qu'une corne et qu'une dent. Cachées dans les entrailles de la terre, elles ne cruyaient à l'abri de toute attaque : d'ailleurs qu'avaient-elles à craindre ? Leur œil unique n'avait il pas la fatale puissance de changer en pierre tout ce qu'il regardait ? Pernée, armée par Mercure d'une épée, par Mercure d'un faulx de diamant, par Neptune d'un casque qui le rendait invisible, après deux leur caverne tandis qu'elles étaient endormies ; coupa la tête de Méduse, l'une d'elles, et la remporta sur la terre. Tout le temps qu'il y resta, Persée se servit de cette tête pour combattre ses ennemis ; mais, au moment de remonter au ciel, il la remit à Méduse, en ayant soin, toutefois de substituer à l'œil terrible qui pétrifiait, un œil bienfaisant qui l'éclaire. Voilà comment Médusée lorsqu'elle a été tranchée ; et c'est cet œil de diamant qui, illuminant la route des trois horribles sœurs, permet que se les nous traverser les airs.... D'ailleurs, si tu tiens à les regarder de plus près, la chose te sera facile tout à l'heure.... Viens ! elles vont où nous allons.

Et les voyageurs continuèrent leur chemin. Au bout de cent pas à peu près, Isaac vit quelque chose se mouvoir sur la route ; des étincelles semblaient se jouer, tantôt s'éteignant dans la poussière du chemin, tantôt s'élevant à la hauteur d'un ou deux pieds. En approchant, il s'aperçut que c'était deux longues couleuvres qui se battaient ; ce qu'il avait pris pour des étincelles, c'étaient leurs yeux de rubis ; ces étincelles s'élevaient en s'abaissant selon que les couleuvres rampaient à terre ou se dressaient sur l'extrémité de leur queue.

Isaac voulait chasser les deux reptiles de son bâton ; Mère Apollonius le retint, et allant à une touffe de coudrier, coupa une baguette longue de trois pieds et grosse comme le pouce ; puis, il rebrisa vers les deux couleuvres, et, avec un sifflement qui parvinrent au ciel, jeta entre elles sa baguette de coudrier.

Aussitôt, le combat cessa, et les couleuvres s'élancèrent autour de la baguette de coudrier, en la frappant de leurs queues radeuses, et sonnaient son chemin.

Il était facile, au reste, de s'apercevoir que l'on approchait de plus terrible.—De nombreuses tombes, de plus en plus rapprochées, bordaient l'horizon, et, de l'autre côté de ce monument, on commençait une de ces rumeurs profondes qui annoncent le voisinage d'une ville populeuse, et qui bruissent, à la fois de différentes distances, dans les arbres dénudés, de magnificence et de mort.

Le mur entourant les cailloux, des cadavres de différentes dates les trahissaient, en plus ou moins de vigueur, dans les rayons du soleil, et, à chaque pas, on voyait quelque ossement de mort se faire de bois jaunissant, ou quelque lambeau de chair se dessécher et se tordre sur les pierres. Quelques-uns, plus récents, avaient été mis par précaution, Thèbes, comme à Palymène, où ne fut pas jeté par l'un Grecs, mais elle en remit volontairement à l'autre, et qui, depuis, ne cessait de le regarder, comme pour lui demander si, dans le cas où il en serait besoin, elle pourrait encore compter sur lui.

Pas un des monstres de la mythologie antique ne manquait au rendez-vous : autyres aux pieds de bouc, gorgones à la tête de serpent, hydres à cent tête, et, en la balançant, menaçant les voyageurs de ses yeux de bronze, de son triple dard, et de son dents aiguës.

Mère Apollonius s'avança, et lui prédisant son radeuse :

—Ne me reconnais-tu pas, Python ? lui dit-il, ce n'est cependant pas la première fois que nous avons affaire l'un à l'autre. Allons, fils de la terre, allons, symbole de la matière, au nom d'Apollon, dieu du jour, fais place à l'esprit.

Le serpent parut en dernier sifflement, s'affaissant sur lui-même, retombe bas et fouge Bible au milieu du chemin.

Les voyageurs passèrent en évitant de toucher de leurs pieds cette bête et cette fouge, et continuèrent leur route.

A peine avaient-ils fait une stade, que la terre s'ouvrit à vingt pas d'eux : un lion énorme en jaillit, rugissant, la crinière hérissée, bottant ses flancs de sa robuste queue.

Apollonius marcha à lui, et, lui présentant le caducée, comme il avait fait pour le serpent :

—Lion de Némée, lui dit-il, tu oublies que je viens de Cérémée. Il y a huit jours, j'ai visité ta caverne : elle était vide ! Lion de Némée, j'ai vu ta peau sur les épaules d'Hercule.... Va ! et tenté d'effrayer un autre que moi ; car, moi, je sais que tu n'es qu'une ombre. Au nom de ton vainqueur, laisse-nous passer !

Le lion s'abîma dans les entrailles de la terre, qui demeura béante à l'endroit où il avait disparu.

Les deux voyageurs continuèrent le gouffre, et poursuivirent leur route.

Mais pendant le même instant un nouveau monstre parut au haut du monticule et descendit du devant des voyageurs : il avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre, la queue d'un dragon ; par ses gueule ouverte, il lançait des tourbillons de flamme.

Apollonius ne s'effraya pas plus de cette flamme qu'il ne s'était effrayé des ragissemens de Hon et des sifflemens du serpent. Il marcha vers le monstre, le caduceau toujours en avant.

—Fille de Typhon et d'Echidna, fantastique chimère, dit-il, je n'ai ni les flèches ni le cheval ailé de Bellérophon, mais je sais le mot magique avec lequel se dompte le roi de Lycie.... Chimère, disparais ! et livre-nous le passage.

Et Apollonius prononça un mot, ou tombant à la chimère dans le lieu de son caducée ; à l'instant même, elle se résolut en fumée.

Alors, se retournant vers Isaac :

—Viens, dit-il, rien ne nous empêche plus d'avancer.

Et tous deux, en quelques minutes, atteignirent le point le plus élevé du monticule. De là, leur regard dominait toute la plaine.

Le lune, en ce moment, montait lentement au ciel derrière le Pélion, auréolant comme le bouclier d'airain sur lequel on vient de rapporter à sa mère un jeune Spartiate égorgé.

Chapitre XI.

CENTAURE ET SPHINX.

Les voyageurs avaient à leurs pieds le fleuve que, du haut de l'Ottrys, ils avaient vu se tordre dans la plaine ; seulement, en face d'eux, il dégénérait en ruisseau presque à sec, et, au lieu de nerve fer à cheval, et d'était de l'autre côté de sa rive que se tenait l'infernale assemblée commandée pour eux par Hélène.

Tout le fleuve était compris dans ce circuit du fleuve, qui, à la lueur des flammes fantastiques courant sur sa rive, semblait le repli d'un gigantesque serpent dont la tête s'abreuve à la mer, tandis que la queue rampe encore dans les rochers de l'Indie, paraissait être devenu pour cette nuit le domaine du Cauchemar et de ses terribles ombres.

Pas un des monstres de la mythologie antique ne manquait au rendez-vous : autyres aux pieds de bouc, gorgones à la tête de serpent, hydres à cent tête, et, en la balançant, menaçant les voyageurs de ses yeux de bronze, de son triple dard, et de son dents aiguës.

Mère Apollonius s'avança, et lui prédisant son radeuse :

—Ne me reconnais-tu pas, Python ? lui dit-il, ce n'est cependant pas la première fois que nous avons affaire l'un à l'autre. Allons, fils de la terre, allons, symbole de la matière, au nom d'Apollon, dieu du jour, fais place à l'esprit.

Le serpent parut en dernier sifflement, s'affaissant sur lui-même, retombe bas et fouge Bible au milieu du chemin.

Les voyageurs passèrent en évitant de toucher de leurs pieds cette bête et cette fouge, et continuèrent leur route.

A peine avaient-ils fait une stade, que la terre s'ouvrit à vingt pas d'eux : un lion énorme en jaillit, rugissant, la crinière hérissée, bottant ses flancs de sa robuste queue.

Apollonius marcha à lui, et, lui présentant le caducée, comme il avait fait pour le serpent :

—Lion de Némée, lui dit-il, tu oublies que je viens de Cérémée. Il y a huit jours, j'ai visité ta caverne : elle était vide ! Lion de Némée, j'ai vu ta peau sur les épaules d'Hercule.... Va ! et tenté d'effrayer un autre que moi ; car, moi, je sais que tu n'es qu'une ombre. Au nom de ton vainqueur, laisse-nous passer !

Le lion s'abîma dans les entrailles de la terre, qui demeura béante à l'endroit où il avait disparu.

Les deux voyageurs continuèrent le gouffre, et poursuivirent leur route.

Mais pendant le même instant un nouveau monstre parut au haut du monticule et descendit devant des voyageurs : il avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre, la queue d'un dragon ; par ses gueule ouverte, il lançait des tourbillons de flamme.

Apollonius ne s'effraya pas plus de cette flamme qu'il ne s'était effrayé des ragissemens de Hon et des sifflemens du serpent. Il marcha vers le monstre, le caduceau toujours en avant.

—Fille de Typhon et d'Echidna, fantastique chimère, dit-il, je n'ai ni les flèches ni le cheval ailé de Bellérophon, mais je sais le mot magique avec lequel se dompte le roi de Lycie.... Chimère, disparais ! et livre-nous le passage.

Et Apollonius prononça un mot, ou tombant à la chimère dans le lieu de son caducée ; à l'instant même, elle se résolut en fumée.

Alors, se retournant vers Isaac :

—Viens, dit-il, rien ne nous empêche plus d'avancer.

Et tous deux, en quelques minutes, atteignirent le point le plus élevé du monticule. De là, leur regard dominait toute la plaine.

Le lune, en ce moment, montait l